§ Ier. — Du suint.

Le suint est une substance grasse, onctueuse et odorante, dont la source ne paraît pas encore avoir été déterminée d'une manière précise par les physiologistes. Cette substance a été analysée par VAUQUELIN qui l'a trouvée composée: 1° d'un savon à base de potasse qui en constitue la plus grande partie; 2° d'une petite quantité de carbonate de potasse; 3° d'une quantité notable d'acétate de potasse; 4° de chaux dans un état de combinaison inconnu; 5° d'une trace de chlorure de potassium (muriate de potasse); 6° enfin, d'une matière odorante d'origine animale.

Toutes ces matières, selon ce chimiste, sont essentielles à la nature du suint, et ne s'y trouvent pas par accident, puisqu'il les a constamment rencontrées dans un grand nombre de laines d'Espagne et de France; mais il y a aussi trouvé d'autres matières insolubles, telles que du sous-carbonate de chaux, du sable, de l'argile, des ordures de toute espèce qui y sont évidemment accidentelles.

Le suint étant, comme on vient de le voir, un véritable savon à base de potasse, il semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour dessuinter les laines que de les laver dans l'eau courante; mais, ajoute VAUQUELIN, il y a dans les laines une *matière grasse* qui n'est pas en combinaison avec l'alcali, et qui, restant attachée à la laine, lui conserve quelque chose de poisseux, malgré les lavages à l'eau les mieux soignés.

Cette matière grasse, qui peut en grande partie être enlevée par des lotions savonneuses ou alcalines, n'a pas été examinée par ce chimiste; mais M. CHEVREUL, dans un travail subséquent, est parvenu, en soumettant, dans un digesteur distillatoire, de la laine d'agneau mérinos dessuintée à l'eau pure, à l'action de l'alcool et de l'éther, à en débarrasser complètement cette laine. Il a ainsi séparé 17 p. o/o en poids de la laine dessuintée d'une matière grasse qui, elle-même, a été réduite en 2 autres substances grasses dont l'une ressemble, à la température ordinaire, à la cire par sa consistance, et l'autre est filante comme de la térébenthine.

D'après ces travaux, le but du lavage à froid paraît donc être de débarrasser la laine de son suint et de l'excès de la matière grasse qui la rend poisseuse et moins propre aux usages auxquels on la destine. Les agronomes allemands, qui ont fait une étude toute particulière de l'éducation des moutons et de la laine, ont depuis long-temps distingué le suint de la matière grasse qui nous occupe. « Le suint, dit M. B. PETRI, se compose de 2 substances bien distinctes, le suint proprement dit (*die schweiss*), et la matière grasse (*die fette*). Le 1er est une sécrétion de la peau de l'animal dont on peut, dans la plupart des cas, débarrasser la laine par un lavage à froid; la 2e, au contraire, est une excrétion du brin lui-même, et ne peut être enlevée que par l'eau chaude mêlée à du savon, à de l'urine putréfiée ou de l'eau de suint. Le 1er est une substance inorganique attachée à la laine, l'autre en est une partie organique. La matière grasse se montre sous plusieurs couleurs, telles que le blanc, le jaune paille, le jaune foncé, parfois le brun et le rouge. Toutes ces nuances disparaissent en grande partie par le lavage, et la laine paraît uniformément blanche après cette opération. On la rencontre encore sous plusieurs états; tantôt elle est molle, gluante, poisseuse; tantôt elle ressemble à du beurre et à de l'huile, tantôt enfin elle a un aspect qui la rapproche de l'un ou de l'autre de ces 2 états. A l'état poisseux, elle a le désavantage de ne pas pouvoir être enlevée par le lavage à l'eau froide, qu'elle rend très-difficile en retenant avec force les impuretés. Il est même rare qu'avec une graisse poisseuse on trouve dans la laine une grande finesse, de la douceur, de la légèreté et du moelleux. Avec la consistance d'une huile, au contraire, la matière grasse a l'avantage de ne pas retenir les impuretés au lavage, d'être en grande partie enlevée par l'eau froide, et d'annoncer et d'accompagner souvent dans la laine la finesse, la douceur, le moelleux et l'élasticité. »

« La matière grasse, sur un même animal, est surtout abondante dans les endroits où croît la plus belle laine, tels que les côtés, le cou et le dos, tandis que dans les autres parties du corps, comme l'intérieur des cuisses, les pieds, le jarret et la nuque, où l'on ne récolte qu'une laine de moindre valeur, elle est peu abondante. Cette graisse paraît être propre à la race des mérinos, car la laine des moutons communs en est exempte. Sa quantité paraît augmenter ou diminuer suivant l'état de santé de l'animal. La laine des métis ne l'acquiert que par suite du croisement des brebis indigènes avec les mérinos. Quant à sa couleur, elle paraît être suivant les apparences, le résultat du régime qu'on fait suivre à ces animaux, puisque en Espagne, chez les moutons transhumans ou voyageurs, de race léonaise, elle est généralement blanche, ce qui n'a pas lieu chez les moutons sédentaires ou *estantes* de la même famille. » — On remarque aussi que les moutons de la Crau et de la Camargue, qui voyagent tous les ans des plaines d'Arles aux montagnes du Dauphiné, présentent également un suint blanc.

§ II. — Opérations qui précèdent le lavage.

Les laines ayant été triées avec soin, il ne reste qu'à les éplucher et à les battre avant de procéder au lavage.

Pour *éplucher* les laines, on jette sur le plancher d'un atelier bien propre, une des qualités qui ont été formées au triage, puis on en prend une certaine quantité ou poignée, qu'on pose sur une claie en bois élevée sur deux tréteaux; on l'étend, on l'ouvre et éparpille au moyen de la fourchette de fer, puis on enlève à la main les mèches vrillées ou feutrées, les pailles, le crottin et toutes les grosses impuretés.

Cela fait, on procède au *battage*, qui a pour but de faire sortir la poussière et de séparer toutes les petites ordures que la main n'a pas détachées. Ce battage s'opère sur la claie au moyen de 2 baguettes lisses de bois, dont on frappe alternativement la laine avec les 2 mains, en ayant soin, pour dégager les